

HONORAIRES DES FRAIS D'AGENCE

(A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR)

TRANSACTION SUR MAISON ET APPARTEMENT

- 9 % TTC sur le prix de vente jusqu'à 50 000 € inclus**
- 8 % TTC sur le prix de vente de 50001 € jusqu'à 99 999 €**
- 7 % TTC sur le prix de vente au-dessus de 100 000 €**
- 6 % TTC sur le prix de vente au-dessus de 200 000 €**
- 5 % TTC sur le prix de vente au-dessus de 300 000 €**
- 4% TTC sur le prix de vente au-dessus de 400 000 €**

TRANSACTION SUR TERRAIN

- 10 % TTC sur le prix de vente TTC (minimum 3 000 €)**

TRANSACTION SUR F.D.C ET PAS DE PORTE

- 12 % TTC sur le prix de vente TTC (minimum 1 500 €)**

HONORAIRES DE LOCATION

- Pour locataire et pour propriétaire -

Visite 2 € / m² ;

Constitution du dossier 4 € / m² ;

Rédaction du bail 2 € / m² ;

Etat des lieux 3 € / m²

*** sans dépasser un mois de loyer hors charges**